

Enseignement et pratique de l'anthropologie dans une université pluridisciplinaire : quelle pédagogie pour quelle gouvernance ?

Abel KOUVOUAMA,
Professeur d'anthropologie
Laboratoire ITEM (Identité et Territoire des Élités Méridionales)
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau
abel.kouvouama@univ-pau.fr

Résumé

L'anthropologie fait partie des sciences sociales qui ont pour tâche l'analyse des productions et des reproductions sociales de l'humanité sous les formes collectives et individuelles. Par son originalité et son histoire fondatrice conflictuelle, elle s'est donné comme projet scientifique et pédagogique d'étudier et d'appréhender l'Autre pour apprendre à se connaître soi-même. De même, les sociétés actuelles et les individus éprouvent au quotidien le besoin toujours croissant de comprendre la richesse de toutes les diversités culturelles et sociales. De fait la pratique anthropologique se situe aux interstices de l'altérité et de l'identité ; elle invite à une pédagogie de la différence construite dans l'unité de l'humain. Pour son activité pédagogique, l'anthropologie mobilise les chercheurs venant de différents horizons du champ des savoirs.

Dans l'idéal, envisager une pédagogie de l'anthropologie pour un public étudiant non destiné directement à l'enseignement et à la recherche anthropologique présente un intérêt formateur intéressant à long terme ; mais elle montre aussi dans le court et le moyen terme, les limites performatives d'un tel enseignement appréhendé de deux manières ; soit comme une discipline périphérique, marginale et sans intérêt pour sa matière fondamentale ; en somme, une simple discipline d'appoint qui viendrait rassurer les consciences qu'elles ont une " réelle " pratique de l'interdisciplinarité ; soit, véritablement comme un savoir nécessaire à la compréhension des sociétés humaines en renouvellement perpétuel. Comment dans un tel contexte envisager une pédagogie de l'anthropologie ? Pour quel public ? Quels sont les différents acteurs à impliquer dans cette activité réflexive ? Au moment où les réformes universitaires confinent de plus en plus l'anthropologie à un rôle d'auxiliaire des sciences sociales et humaines, quelles sont les réponses énergiques et intelligentes les appropriées à opposer ? C'est cet ensemble de défis que la présente communication entend relever en partie.

Teaching and practice of anthropology in a multi-field university : which pedagogy for which governance ?

Abel KOUVOUAMA,
Professor of anthropology
ITEM (Identity and Territory of the Southern Elites) Laboratory

Abstract¹

Anthropology belongs to the social sciences. They have as a task the analysis of the productions and the social reproductions of the humankind, in the collective and individual forms. By its originality and its conflicting founder history, it has as a scientific and teaching project to study and to apprehend the Other One, in order to learn how to know oneself. In the same way, the current societies and the persons are living daily the always-growing need to understand the richness of all the cultural and social diversities. In fact the anthropological practice is at the interstices of the otherness and the identity; it invites to a pedagogy of the difference built in the

¹ traduction : Pierre Bricage

unit of the humanity. For its teaching activity, anthropology mobilises researchers coming from various horizons of the field of the knowledge. In the ideal, to consider a pedagogy of anthropology for students not directly intended into anthropological teaching or research is of formative interest in the long run. But it also shows in the short and medium terms, the performative limits of such an apprehended teaching in two manners; maybe like a peripheral, marginal discipline and without interest for its fundamental matter; indeed, a simple auxiliary discipline which would come to reassure the consciences that they have a “real” practice of the interdisciplinary objects; maybe, truly like a necessary knowledge for the comprehension of the in perpetually renewing human societies. How in such a context to consider a pedagogy of anthropology? For which public ? Which are the various actors to be implied in this reflexive activity ? At the time when the university reforms confine more and more the anthropology into a role of auxiliary of the social and human sciences, which are the energetic and intelligent answers to oppose adequately? It is this set of challenges that the present communication intends to take up partly.

Introduction

Nous avons délibérément fait le choix d’aborder dans une démarche réflexive, la question de l’enseignement et de la pratique de l’anthropologie dans une université pluridisciplinaire et multi-site comme l’Université de Pau et des Pays de l’Adour. Une telle démarche d’objectivation participante n’a de sens que lorsqu’elle cherche à soulever des questions liées à l’état du savoir anthropologique dispensé de nouveau depuis quatre ans à peine dans cet Établissement universitaire ; à saisir l’activité pédagogique de l’anthropologue inséré dans un champ scientifique local avec ses traditions, ses habitudes et ses évidences partagées au sein du département d’histoire, lieu de son rattachement institutionnel au sein de l’Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sport ; et ceci surtout à une période cruciale où l’un des acteurs dominants de la gouvernance universitaire, à savoir, le ministère de l’éducation nationale et ses experts dressent le bilan du travail scientifique et pédagogique réalisé par les enseignants-chercheurs par rapport à un autre acteur, l’étudiant. Et comme le souligne Pierre Bourdieu, “ *L’objectivation scientifique n’est complète que si elle inclut le point de vue du sujet qui l’opère et les intérêts qu’il peut avoir à l’objectivation (notamment quand il objective son propre univers), mais aussi l’inconscient historique qu’il engage inévitablement dans son travail. Par inconscient (ou transcendantal) historique ou, plus précisément, académique, il faut entendre l’ensemble des structures cognitives qui est imputable aux expériences proprement scolaires, et qui est donc en grande partie commun à l’ensemble des produits d’un même système scolaire – national – ou, sous une forme spécifique, à tous les membres d’une même discipline à un moment donné* ”.² En prenant en compte les multiples modes d’interaction entre ces trois acteurs, on mesure le fossé qu’il peut y avoir entre les différentes espèces de pouvoirs et de capital (scientifique, culturel, politique et symbolique) détenus par les uns et par les autres. De quelle espèce de capital scientifique et de capital culturel et politique dispose l’anthropologue dans un tel contexte ? Quel sens peut-il donner à l’anthropologie qui y est dispensée ?

La conception que nous nous faisons de l’anthropologie s’inscrit dans une vision critique du renouvellement tant de la discipline que de ses objets d’étude. Cette anthropologie ayant pour but de dégager les lois générales de la vie en société, à partir d’une réflexion critique sur l’unité de l’homme appréhendé à travers différentes temporalités historiques, et sous la diversité des cultures, des croyances et des pratiques. Autrement dit, il s’agit pour l’anthropologie qui fait partie des sciences sociales et humaines, selon Maurice Godelier, d’ “ *analyser les conditions de production et de transformation sociale de l’humanité sous ses formes collectives et individuelles (...), de reconstruire les faits, c’est-à-dire leur donner un sens dans le champ d’une théorie, d’un système d’hypothèses, ce à partir d’un ensemble de procédures d’examen, de méthode d’analyse (...), ensuite*

² Pierre Bourdieu, L’objectivation participante, in *Actes de la Recherche en sciences sociales* n° 150, Paris, Seuil, décembre 2003, p. 47.

de suivre l'évolution de ces faits, déterminer la nature des transformations observées en appréhendant non pas des événements singuliers et dispersés, mais des séries au sein desquelles ceux-ci prennent place et trouvent sens".³ Le projet anthropologique consiste, par-delà les différentes méthodes d'approche et les ruptures historiques, à penser le rapport de l'unité et de la diversité du genre humain. L'anthropologie, souligne Mondher Kilani, "place les différences par lesquelles se distinguent les sociétés et les cultures au centre de sa démarche. Elle fait appel à l'analyse comparative pour saisir sous les discontinuités observables des sociétés, des invariants propres à toute l'humanité (...) Le projet anthropologique est d'articuler les rapports du local et du global, de penser l'autre et le même sous leurs aspects les plus divers".⁴

C'est dire que par son originalité et son histoire fondatrice conflictuelle, elle s'est donnée comme projet scientifique et pédagogique d'étudier et d'appréhender l'autre pour apprendre à se connaître soi-même. De même, les sociétés actuelles et les individus éprouvent au quotidien le besoin toujours croissant de comprendre la richesse de la diversité culturelle et sociale. De fait, la pratique anthropologique se situe aux interstices de l'altérité et de l'identité ; elle invite à une pédagogie de la différence construite dans l'unité de l'humain. Pour son activité pédagogique, l'anthropologie mobilise les chercheurs venant de différents horizons du champ des savoirs. Comment dans un tel contexte envisager une pédagogie de l'anthropologie ? Pour quel public ? Quels sont les différents acteurs à impliquer dans cette activité réflexive ? Au moment où les réformes universitaires au niveau national confinent de plus en plus l'anthropologie à un rôle d'auxiliaire des sciences sociales et humaines, quelles sont les réponses énergiques et intelligentes les plus appropriées à opposer ? C'est de ce travail pédagogique et de ses présupposés qu'il s'agit de rendre compte à travers ces quelques lignes, en procédant de manière ordonnée à partir d'une triple postulation : la première consiste à interroger ce que recouvre la notion de gouvernance. La deuxième soulève les questions épistémologiques liées à l'enseignement de l'anthropologie comme discipline complémentaire des autres sciences humaines et sociales. Enfin, la troisième postulation met en relief les avantages et les inconvénients d'un enseignement et d'une pratique anthropologique délivrée à un public varié dont la matière est quelque peu marginale.

La notion de gouvernance

Elle apparaît pour la première fois au XII^{ème} siècle en France, dans une acception technique pour signifier la direction des bailliages, et fera surtout fortune dans le monde anglo-saxon. Au Moyen Age, les historiens anglais font usage du mot *governance* pour désigner le mode d'organisation du pouvoir féodal, avant que la notion ne prenne un sens plus large dans la langue anglaise à la fin du XX^{ème} siècle, dans le champ économique libéral des entreprises et des organisations qui est celui de la mondialisation. De nos jours, il a été souvent retenu dans la définition de la gouvernance, le mode d'exercice du pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays. Dans les années 1980, la Banque Mondiale y dégagait trois éléments caractéristiques de la gouvernance, à savoir : la forme d'un régime politique ; la capacité d'un gouvernement de concevoir, de formuler et de mettre en œuvre des politiques et la manière d'assurer les fonctions du gouvernement ; enfin, les processus par lesquels l'autorité est exercée dans la gestion des ressources d'un pays. Par la suite, dans les années 1992, suite à des critiques, la Banque Mondiale apportera quelques nuances en distinguant quatre dimensions principales relatives, au cadre juridique du développement d'un pays ; à la gestion du secteur public ; à la responsabilisation ; à l'information et à la transparence. Et selon Philippe Moreau Defarges qui dégage sa dimension historique, la gouvernance⁵ s'inscrit dans la constellation d'idées produites par

³ Maurice Godelier, *Les sciences de l'homme et de la société en France, analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Paris, La Documentation française, 1982, pp. 22-27.

⁴ Mondher Kilani, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Éditions Payot, 1992, p. 21.

⁵ Dans la généalogie qu'il fait de la notion de gouvernance dans son acception contemporaine à partir de 1990, Philippe Moreau Defarges retient notamment les ouvrages et rapport suivants: James Rosenau et Ernest Czempiel (dir.), *Governance without Government*, 1992; Jan Kooiman (dir.), *Modern Governance*, 1993; James March et John Olsen, *Democratic Governance*, 1995; Commission des Nations Unies sur la gouvernance globale, *Notre voisinage global*, Rapport de la Commission de 28 experts, 1995. Il précise que "l'idée de gouvernance se modèle au carrefour des

la mondialisation, avec pour implications majeures, la formation d'innombrables interdépendances et la contraction massive de l'espace et du temps. Ainsi, la gouvernance "*serait justement ce processus d'organisation et d'administration des sociétés humaines, dans le respect et l'épanouissement des diversités (...). La gouvernance s'inscrit dans cette quête permanente de meilleurs systèmes de gestion des hommes et des ressources. Pour la gouvernance, la décision, au lieu d'être la propriété et le pouvoir de quelques-uns (individu ou groupe), doit résulter d'une négociation permanente entre les acteurs sociaux, constitués en partenaires d'un vaste jeu, le terrain de jeu pouvant être une entreprise, un État, une organisation, un problème à résoudre*"⁶. Évoquant les rapports entre la gouvernance et la démocratie, le même auteur stipule que la gouvernance peut être analysée comme un système démocratique de gestion ; en ce sens que celle-ci utiliserait les ingrédients de la démocratie dans une perspective de management, en considérant notamment :

- Le pacte fondateur par lequel l'accord entre les acteurs sociaux permet un espace de jeu, où chacun peut et doit jouer.
- L'affirmation de l'égalité des acteurs comme la règle de jeu acceptée et partagée par tous, donnant ainsi le primat du droit et de l'autorité sur la force.
- La participation comme expression démocratique permettant l'engagement des citoyens dans la formulation de projets communs où chaque acteur doit et peut gagner.

Cependant comment envisager une bonne gouvernance, si les rapports de force et de pouvoir entre les différents acteurs sont inégaux ? Ce qui est d'ailleurs inévitable si l'on prend en compte le fait, selon Pierre Bourdieu, qu'en fin de compte, toute instance qui exerce une action pédagogique ne dispose de l'autorité pédagogique qu'au titre de mandataire des groupes ou classes dont elle impose l'arbitraire culturel selon un mode d'imposition défini par cet arbitraire au titre de détenteur par délégation du droit de violence symbolique de l'autorité et le travail pédagogique entre les différents acteurs de l'institution scolaire

L'enseignement de l'anthropologie à l'UPPA : contours et contraintes

L'enseignement de l'anthropologie, nous avons inauguré depuis septembre 2002, après trois ans passés précédemment comme enseignant-chercheur au Centre de sociologie européenne du Collège de France auprès de Pierre Bourdieu est principalement destiné à des étudiants non spécialistes issus de différentes disciplines : l'histoire, l'histoire de l'art, l'archéologie, la géographie, la littérature, le droit, la science politiques. En l'absence jusqu'à ce jour d'un département d'anthropologie, les méthodes pédagogiques pour dispenser l'enseignement de l'anthropologie varient en fonction des objectifs visés par l'un ou par l'autre. À l'UFR des Lettres langues et sciences humaines, le cours d'initiation à l'anthropologie historique conçu pour le premier semestre de la licence 1, consiste d'abord à analyser le rapport de l'anthropologie à l'histoire à partir de l'objet, des théories et méthodes des principaux courants (évolutionnisme, diffusionnisme, culturalisme, fonctionnalisme, marxisme, structuralisme, dynamisme social). des théories et méthodes. Ensuite, il aborde quelques thèmes fondamentaux : la parenté, le don et contre-don, le mythe, la religion, le pouvoir et le sacré. Il s'agit pour nous de mettre l'accent sur l'importance de l'analyse comparée. Pour les semestres 5 et 6 de la licence 3, deux enseignements sont dispensés :

Avec le cours *Anthropologie de l'État et mondialisation*, les objectifs visés sont d'une part, d'analyser le processus historique de formation de l'État en Afrique subsaharienne à travers les multiples négociations de rapports entre la sphère du public et la sphère du privé ; d'autre part, de comprendre dans le contexte de la mondialisation, les modes d'émergence d'acteurs privés, de réseaux sociaux et les formes inédites de reconfiguration de l'État. Ainsi sont évoquées les

quatre dominants du dernier quart du XX^{ème} siècle : la victoire de l'Occident; la fin des incertitudes et des conflits de propriétés; l'universalisation de l'esprit démocratique; enfin une machine à produire de plus en plus efficace. Mais, ajoute-t-il, chacun de ces facteurs est lourd d'interrogations". (cf. Philippe Moreau Defarges, *La gouvernance*, Paris, Puf, Que sais-je?, 2003, pp. 9-10).

⁶ Philippe Moreau Defarges, *La gouvernance*, Paris, Puf, Que sais-je?, 2003, pp. 5-7.

questions de méthodes relatives à l'historicité de l'État en Afrique subsaharienne, et celles des logiques d'acteurs en rapport à la reconfiguration de l'État. Quant au cours intitulé, *Anthropologie des mondes*, le thème est consacré aux " rites sociaux, sociabilités urbaines " ; l'accent est mis sur une lecture anthropologique transversale des rites sacrés et profanes, sur les rites festifs, ainsi que sur les inventions et ré-invention des sociabilités urbaines et rurales en France, au Brésil et en Afrique subsaharienne. L'idée centrale consiste à dire que toutes les sociétés humaines accordent une place plus ou moins importante aux rites. De même, chaque groupe, chaque micro-société dispose de symboles utilisables lors de la mise en scène de soi et du groupe. Les rites sacrés et les rites profanes commandent un ensemble de conduites individuelles et collectives répétitives, ordonnées, le plus souvent codifiées, et nécessitent un support corporel, une adhésion des individus ou des groupes à des valeurs données: rites d'institution, rites de transgression; rites sportifs, politiques, religieux, sociaux. On s'emploie à comprendre, qu'est-ce qui justifie le recours aux rites? Puis, en identifiant la trame qui les relie ou les différencie les uns des autres ; en appréhendant la forme et la densité de réseaux d'interrelations et de sociabilités qui existent entre les individus et les groupes. A partir de différents apports théoriques et d'une analyse comparée des situations et du vécu des agents sociaux dans les sociétés européennes, américaines et africaines, on analyse alors quelles formes de gouvernance politique, économique et culturelle peuvent s'y lire. Les séminaires du master d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie traitent des thèmes suivants : *Identité et gouvernance*, *Modernités et métissages* ; le séminaire du master des Études anglophones est consacré à *l'analyse du discours chez Edward Said et chez Pierre Bourdieu*.

À l'UFR de Droit, les cours de sociologie criminelle sont dispensés sur le thème *Théories socio-anthropologiques de la déviance*. Dans ses débuts, la criminologie comme discipline scientifique s'est longtemps développée hors de l'institution universitaire, Canada, USA, Europe. Des médecins et des juristes pénalistes se sont intéressés à la sociologie criminelle, mais dans une perspective naturaliste. On s'emploie à montrer comment les apports de Durkheim, de Tarde et des sociologues de l'École de Chicago (notamment d'Erving Goffman et d'Howard Becker) contribueront à replacer l'analyse de la déviance dans une perspective plus large, celles de l'anomie, de la transgression et de la délinquance. Pour ce qui est de l'Institut de Formation et de Recherche au Département des sciences sanitaires et sociales, nous avons en 2004 dispensé, à la demande de nos collègues des enseignements sur le thème *Culture, intégration, identité, mémoire et représentations sociales*. Des exemples précis ont été fournis pour une meilleure compréhension des concepts.

Une autre expérience pédagogique commencée depuis quatre ans, se poursuit jusqu'à ce jour à l'Institut de Formation de Cadres en Soins Infirmiers. L'activité pédagogique nous amène à traiter en cours, *les influences des concepts de Pierre Bourdieu dans l'éducation*. Les concepts les plus analysés sont : le champ et ses propriétés (champ scientifique, champ religieux, champ politique, champ littéraire d'une part ; l'action pédagogique, l'autorité pédagogique, le travail pédagogique, l'autorité scolaire, le système d'enseignement, le travail scolaire, l'ethos, etc. D'autre part, à l'Institut du Travail Social qui a été baptisé il y a deux ans Institut Pierre Bourdieu, les enseignements de l'anthropologie portent selon les filières de formation sur *l'anthropologie de la violence*, sur *anthropologie et interculturalité*, sur *l'anthropologie de l'immigration*. Le but est aussi de répondre à une demande pédagogique et sociale forte de l'anthropologie par les élèves et les étudiant(e)s dans le Département des Pyrénées atlantiques ; même si pour le moment, il n'existe pas département d'anthropologie en tant que tel.

Comme nous pouvons le constater, l'enseignement de l'anthropologie est varié dans son contenu et dans les objectifs poursuivis. La pédagogie de l'anthropologie pratiquée consiste à amener l'étudiant non seulement à maîtriser les outils théoriques de la démarche anthropologique, mais également à faire par les lectures, les enquêtes de terrain proche ou lointain, l'expérience de l'altérité dynamique. Qu'est ce qui explique cette demande d'enseignement de l'anthropologie de la part des enseignants et des étudiants? Est-ce un réel besoin de savoir et de curiosité anthropologiques ou bien de recherche de compréhension personnelle du sens? Par sens, nous

désignons l'ensemble des systèmes pratiques et symboliques par lesquels, l'individu structure son rapport à l'autre, à la nature et à la société. Il y a donc des avantages et des inconvénients. Dans l'idéal, envisager une pédagogie de l'anthropologie pour un public étudiant non destiné directement à l'enseignement et à la recherche anthropologiques présente un intérêt formateur intéressant à long terme ; mais elle montre aussi dans le court et le moyen terme, les limites performatives d'un tel enseignement appréhendé de deux manières ; soit comme une discipline "périphérique", marginale et sans intérêt pour sa matière fondamentale ; en somme, une simple "discipline d'appoint" qui viendrait rassurer les consciences qu'elles ont une "réelle" pratique de l'interdisciplinarité ; soit, véritablement comme un savoir nécessaire à la compréhension des sociétés humaines en renouvellement perpétuel.

Des ouvertures anthropologiques associatives et institutionnelles suscitées

Conscient de notre solitude disciplinaire, nous avons, par un hasard heureux⁷ de circonstances, lancé depuis 2003, avec les enseignants, les élèves de sciences économiques et sociales des lycées de Pau, notre laboratoire ITEM et l'Institut du Travail social, une série d'activités pédagogiques et scientifiques autour de *L'œuvre de Pierre Bourdieu en pratiques*. Il s'agit dans un premier temps de rencontrer les élèves de 1ère et terminale E.S., pour une évaluation-discussion de leurs travaux d'initiation à l'enquête en sciences sociales, et une présentation personnelle du métier de chercheur-e et des apports de Pierre Bourdieu à la connaissance. Ensuite, quelques universitaires sont invités à donner des conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, dans le cadre du thème général retenu, après concertations avec les professeurs des Lycées Louis Barthou, Saint-John Perse et Saint-Cricq.

Par la suite, des *ateliers de réflexion* sont organisés le lendemain qui ont pour visée de construire progressivement une réflexion collective, en débattant d'un "fait de société", avec et à partir des interventions des participants non initiés aux travaux de Pierre Bourdieu et aux sciences sociales. Cette expérience pédagogique et scientifique se poursuivra en mars 2007 avec le thème consacré aux "espaces du pouvoir".

En regroupant nos ressources humaines et nos énergies intellectuelles, nous, anthropologues des Universités de la Région d'Aquitaine avons pris une initiative fort intéressante. Il s'agit du projet d'organiser chaque année, l'université européenne et internationale d'été en anthropologie. Celui-ci se situe dans le prolongement des orientations prises par l'Université de Bordeaux 2 et le Département d'anthropologie de développer les activités ayant une portée européenne et internationale, dans un contexte historique marqué par l'élargissement de l'Europe. C'est dans ce contexte qu'il s'est tenu du 1er au 21 juillet 2006, à l'Ospitalea – Irissary (Pays Basque), Centre d'éducation au patrimoine, la première université européenne et internationale d'été en anthropologie. Celle-ci a été organisée par les Universités Victor Segalen Bordeaux 2 (Département d'anthropologie) et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, en partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques. Celle-ci a reçu également l'appui matériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le label "université européenne d'été".

En fin de compte, sur le plan horizontal, l'anthropologie suscite dans la Région un réel engouement tant du public que des étudiants ; mais sur le plan vertical, il souffre d'un manque de formation initiale et diplômante à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour disposant de plus de 12.000 étudiants en attente d'une telle initiative. Il s'agit pour les anthropologues de renverser le rapport de force au sein de l'institution, en faisant voir ce que l'anthropologie apporte à la consolidation de la formation des étudiant(e)s et des professionnels de santé, du travail et de l'éducation en ce début du XXI^{ème} siècle où, plus que jamais, l'humain doit être replacé au centre

⁷ Des professeurs de sciences économiques et sociales du lycée Louis Barthou où avait étudié Pierre Bourdieu voulaient inaugurer une série de réflexion avec les élèves des classes terminales autour de l'œuvre du sociologue, en associant l'Université de Pau. J'avais été recommandé par Franck Poupeau du Centre de Sociologie Européenne du Collège de France, avec qui nous avons travaillé de 1999 à 2002 auprès de Pierre Bourdieu, en tant que maître de conférence associé.

de toute action de développement. C'est assurément, un pari pédagogique à tenir et un défi anthropologique et politique à relever !!

Bibliographie sommaire

- Bourdieu P. (1984) *Questions de sociologie*, Paris, Ed. de Minuit, éd. Augmentée, (1^{ère} éd. 1980).
- Bourdieu P. (1984) *Homo academicus*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P. (2001) *Science de la science et réflexivité, cours et travaux*, Paris, Raisons d'Agir.
- Bourdieu P. & J.C. Passeron (1964) *Les Héritiers, les étudiants et leurs études*, Paris, Ed. de Minuit.
- Bourdieu P. & J.C. Passeron (1970) *La Reproduction*, Paris, Ed. de Minuit.
- Copans J. (1996) Introduction à l'ethnologie et à l'anthropologie, Paris, Nathan Université.**
- Defarges Moreau Ph. (2003) *La gouvernance*, Paris, PUF, Que sais-je?
- Godelier M. (1982) *Les sciences de l'homme et de la société en France, analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Paris, La Documentation française.
- Kilani M. (1992) *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Editions Payot.
- Kouvouama A. (2004) Enseignement et interculturel : l'exemple du Congo-Brazzaville, in Eloy M.H., *Les jeunes et les relations interculturelles. Rencontres et dialogues interculturels*, Amiens, Editions Licorne/L'Harmattan, Paris, pp.119-134.